



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé Moniteur belge



éposé / Roçu

2 3 JUIL. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise: 0730 585 192

Dénomination

(en entier): LEVI CONSTRUCTION

(en abrégé) :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue Seutin 68 à 1030 Bruxelles

Objet de l'acte : Transfert siège social

Extrait du P.V d'assemblée générale du 23 juillet 2019

Cession des parts :

Colompar Cristian-levi cède 3 parts sociales à Adumitroaei Christian Colompar Cristian-levì cède 3 parts sociales à Rista Florin

de sorte qu'après cession, les parts sociales sont représentées de la manière suivante :

Colompar Cristian-levi 91 Parts Rista Florin 3 Parts Adumitroaei Christian 3 Parts Daroti Emanuel 3 Parts Transfert siège social:

L'assemblée générale a décidé de transférer au 23 juiller 2019 le siège social de la société vers : Ninoofsesteenweg 64 à 1700 Dilbeek

Colompar Cristian-levi zaakvoerder

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).